RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-85**	**Objet : Tarifs municipaux 2025**

Date de la convocation : 30/10/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Pierre HERRAIZ, adjoint au maire
Auxiliaire de séance :

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Suite à la commission des finances 24 septembre 2024, Monsieur Pierre HERRAIZ, maire-adjoint aux finances, propose aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux pour 2025.

Services municipaux	**Unité**	**Tarifs 2025**
Intervention d'agents municipaux		30€
Livraison des chaises et des tables prêtées par la municipalité aux habitants de St Gervais La Forêt		30€
Droit de place : stationnement poids lourds pour vente occasionnelle	prestation	55€
Concession cimetière		
• de 15 ans	unité	200€
• de 30 ans	unité	400€
Concession au columbarium de		
• 15 ans	unité	200€
• 30 ans	unité	400€
Concession cavurne		
• 15 ans	unité	200€
• 30 ans	unité	400€
Déplacement du policier		30€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal approuve les tarifs ci-dessus.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 08/11/2024
Publié le 08/11/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 05/11/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

le secrétaire de séance,
Pierre HERRAIZ

Accusé de réception préfecture
041-214102121-20241108-DEL85-2024-DE
Date de réception préfecture : 08/11/2024